

**DOCUMENTS A FOURNIR  
POUR L'INSCRIPTION AU DI**

- 1/ Photocopie de la carte d'identité R° V° ou du passeport
- 2/ Photocopie de l'attestation de recensement (à faire en mairie dès 16 ans)  
ou certificat de participation de la journée d'appel
- 3/ Photocopie du relevé de notes de l'examen si c'est un  
redoublement/réinscription
- 4/ 1 chèque à l'ordre du Trésor Public (à remettre quand je vous indiquerai la  
somme) ; pour frais d'envois de l'Académie/Maison des examens de Versailles.  
Inscrire au dos du chèque :  
Nom et prénom de l'élève  
DI AMA  
Ou  
DI RPIP option PG ou PI selon  
Année en cours : 20...
- 5/ S'il y a une demande de 1/3 temps :  
Je vous transmettrai le dossier de l'Académie dès que je l'aurai reçu, vers  
octobre/novembre ; afin de faire la demande pour l'examen concerné.

*A remettre au plus vite à Mme Planquette Ferey  
Directrice déléguée aux enseignements technologiques et professionnels*